

Quelques témoignages et interrogations sur LE PROBLEME DE LA PERMEABILITE AU REEL en sciences économiques

Par Jean-Paul COURTHÉOUX

CNRS et Centre de Recherche
Analyse des Dynamiques Industrielles et Sociales

La perméabilité au réel est une des grandes conditions fondamentales et déontologiques de la recherche. Pourtant, la science économique n'a pas toujours été très équilibrée à cet égard. Des théories sans faits mais aussi des faits sans théorie ne lui ont souvent permis de marcher que d'une seule jambe. Le XIX^{ème} siècle avait exilé Walras pour cause d'abstraction excessive. Le XX^{ème} siècle se termine, au contraire, par une certaine dictature de la théorie pure et formalisée, que S.C. Kolm, par exemple, n'hésite pas à qualifier de «rouleau compresseur scientifique central»¹ Cependant, çà et là, des auteurs de plus en plus nombreux s'insurgent contre cette fuite devant le réel, en dénoncent les manifestations et en recherchent les causes. Peut être la XXI^{ème} siècle sera-t-il celui de la réconciliation, du juste milieu, de la tolérance et, par là, de la maturité? En toutes hypothèses et en attendant, il importe de s'attacher dès à présent à ces efforts d'observation et d'explication des phénomènes d'imperméabilité au réel.

OBSERVATION DE L'IMPERMEABILITE AU REEL

L'accumulation des références n'est pas, elle-même, une bonne méthode de démarche scientifique. Elle risque d'accabler le chercheur et ses lecteurs, de contrarier le développement d'une recherche originale. Cependant, lorsqu'il s'agit de l'orientation même d'une grande partie d'une discipline scientifique, on comprendra aisément que les observations d'un seul seraient insuffisantes et outrecuidantes. Pour tout jugement d'une telle ampleur et ambition, il importe de rassembler modestement les témoignages, quitte à ce que l'exposé de la «cause» soit plus pesant que de coutume!

Tout en étant concordants, ces témoignages sont nombreux et variés. Aussi, malgré leur unanimité au fond, prennent-ils des aspects plus ou moins distincts. Certains insistent tout simplement sur le comportement même de refus du réel. D'autres s'attachent surtout à ce qu'on peut appeler le jeu du formel. Quelques uns, enfin,

sensibles aux effets de domination quantitative exercés par le «rouleau compresseur» précité, insistent sur la loi du nombre qui serait ainsi imposé à l'ensemble de la science économique.

Le refus du réel

Le refus du réel n'est pas, à vrai dire, un phénomène spécifiquement économique. Comme l'avait observé J. Fourastié, un économiste qui savait regarder au delà de sa propre discipline, il tient à la nature humaine: «spontanément l'homme ne recherche pas le réel». Il «est satisfait par sa propre pensée sans égard à ce qu'est cette pensée, par rapport à la réalité extérieure»². Aussi ce phénomène a-t-il été observé et dénoncé dans d'autres disciplines, même plus réalistes que la science économique. Ainsi un médecin de grand renom: le professeur Tubiana a-t-il donné à l'un de ses ouvrages le titre même de «Le refus du réel» et s'y insurge contre l'«abus des langages particuliers», notamment mathématiques. Certes, y observe-t-il, le raisonnement est «indispensable pour ordonner et pour suggérer des hypothèses», mais il ne peut «prouver la réalité des faits postulés par les déductions logiques ni découvrir les réalités nouvelles». Et l'auteur de rappeler que «la source de l'extraordinaire puissance de la méthode scientifique se trouve plutôt dans l'humilité devant les faits, la reconnaissance de la primauté de l'expérience sur les idées préconçues»³.

Cependant, comme on l'observera, peut être en raison de la difficulté d'y procéder à des expériences, en sciences économiques le refus du réel se manifeste plus intensément et plus fréquemment. «En économie il y a une distance entre la théorie et les données qui n'est en rien comparable à ce que je connais dans les sciences naturelles» déclare le prix Nobel H.A. Simon, qui ajoute même: «je ne connais aucune autre science qui se donne pour objet de traiter des phénomènes du monde réel, où des affirmations sont régulièrement émises en contradiction patente avec la réalité» et affirme encore, à propos des manuels d'enseignement, que «soumettre des jeunes esprits influençables à cet exercice scolastique, comme s'il disait quelque chose au sujet du monde réel, est un scandale...»⁴. Ou encore J. Austruy dénonce-t-il la déviation d'une science économique qui «passe au stade supérieur de la doctrine» et dans laquelle l'essentiel des travaux se rapporte à des «théories que tout le monde devrait connaître même si on les sait fausses pour l'essentiel depuis longtemps»⁵.

Aussi ce n'est pas tout à fait un hasard si là où le médecin évoque le refus du réel, l'«économiste critique», en l'espèce B. Maris, va jusqu'à dénoncer une véritable éradication du réel: au refus, à caractère plutôt négatif s'ajoute, de façon plutôt positive, une «nouvelle opération d'assainissement et de purification, d'éradication du réel», qui «préserve du contact de la chair, de la corruption, du temporel». Et l'auteur de rappeler tel programme académique de contributions scientifiques dont le responsable avançait ne «poser aucune contrainte que de forme», aucune exigence «sinon celle de la propreté» (sic). En bref, l'économie lyophilisée, l'économie sous vide⁶ que certains analysent comme «l'économie contre la société»,⁷ cependant que d'autres évoquent «un fascinant abîme entre un édifice théorique en quête de cohérence et un monde en quête de solutions et réponses».

Ce refus du réel, est-il souvent remarqué, prend la forme bien connue de «modèles» qui reposent sur des hypothèses ne correspondant pas aux phénomènes effectivement observés. Dans le meilleur des cas, «le discours économique reste engoncé dans un ensemble de modèles de représentation des faits et ratiocine à l' infini sur des controverses que les données statistiques parviennent mal à dénouer» (le pire des cas étant celui du «bavardage où le présupposé idéologique et l' affirmation arbitraire ne persuadent que le converti») ⁸. Ainsi, aussi bien au Canada qu' en France a-t-on reproché aux modèles explicatifs de l' emploi d' être souvent en contradiction avec les données expérimentales. Tel modèle part de l' hypothèse de rendements décroissants alors que, dans la période de sous-activité où il était formulé, la réalité était inverse, remarque M. Lavoie, professeur à l' Université d' Ottawa; cependant que, selon A. Bienaymé (Paris-Dauphine), tel autre est «incapable de déterminer la responsabilité relative de la demande et de l' offre dans la montée du chômage». ⁹ Pareillement L.H. Summers reproche à la plupart des modèles de «ne contenir presque aucune référence» à des études économétriques appliquées et dénonce les dangers d' une recherche «qui vise à une cohérence interne à partir de principes posés au départ, sans recours explicite à l' observation empirique». Il est trop facile, observe-t-il, de «confondre ce que l' on peut manipuler avec ce qui est vrai» et particulièrement pernicieux de «s' appuyer sur des raisonnements déductifs plutôt que de faire confiance à une théorie ayant pour fondement des données réelles». ¹⁰ Plus particulièrement, face à la situation actuelle du chômage, la théorie des «conventions», bien que nouvelle, correspond-elle à la réalité, dans la mesure où elle pose que la stabilité du salaire est contractuellement recherchée aux prix de risques relatifs à l' emploi ? Et sans aller jusqu' au refus du réel, n' y a-t-il pas complication inutile de ce réel lorsqu' avec la théorie du «salaire d' efficience» des sommets d' ingéniosité sont gravis pour établir cette élémentaire vérité selon laquelle les salariés travaillent mieux lorsqu' ils sont bien payés...

De façon plus générale, M. Allais, après avoir remarqué qu' «une théorie dont ni les hypothèses ni les conséquences ne peuvent être confrontées avec le réel est dépourvue de tout intérêt scientifique», ralève quatre formes possibles d' inconsistance des travaux et de négligence des phénomènes réels: - Les théories littéraires, dont le défaut commun «est l' usage continu de concepts non opérationnels, de mots vagues et indéfinis dont le sens se modifie constamment dans les raisonnements et varie d' un auteur à l' autre» - Le formalisme mathématique, voire le «mathématique charlatanry», que constitue le «développement de modèles mathématiques tout à fait artificiels» - l' «économétrie sauvage», avec toute une floraison de pseudo-théories reposant sur une application mécanique dénuées de toute intelligence réelle de l' économétrie et de la statistique - la spécialisation outrancière, «tendance très regrettable qui ne cesse de s' affirmer dans le monde des économistes». ¹¹

Bien sûr, il serait loisible de multiplier les références sur le phénomène de refus du réel. Ainsi dans des articles intitulés de façon significative, «vous avez dit autisme ?» (Le Monde, 23.3.1990) et «Walras et le sacrifice du réel» (Le Monde 30.4.1991) les professeurs M. de Vroey et M. Beaud effectuèrent respectivement des observations de même nature; cependant que, dans son ouvrage «Reflexions d' écopolitique: pour une

science économique efficace»¹², J.F. Faure-Soulet y voit l' une des causes de la «maladie sociale». Mais, pour clore tout de même une série d' évocations qui risqueraient de trop s' allonger, disons qu' il n' est pas sans signification de retrouver de telles observations à un niveau plus didactique (celui d' une encyclopédie) et plus institutionnel (celui de l' O.C.D.E.).

L' Encyclopédie économique éditée par Economica (1990), sous la direction de X. Greffe, J. Mairesse et J.L. Reiffers, traite en effet, plus spécialement dans sa première partie («Perspectives et méthodes»), du champ et du statut de l' économie, de son histoire, de ses principales démarches et des rapports qu' elle entretient avec les autres disciplines. Aussi est-il intéressant de constater que cette encyclopédie y prend ses distances avec l' «a-priorisme», le rationalisme et le formalisme.¹³ Certes, est-il observé, ce dernier «apporte la certitude d' un langage précis»; mais «il n' est que le garant de sa propre cohérence», alors qu' en fait «les problèmes d' adéquation à la réalité ne peuvent être oubliés, quelle que soit la puissance du système formel». Quant à l' O.C.D.E., sans s' attacher directement aux problèmes de refus du réel, cette organisation, à l' occasion de l' étude des systèmes de formation et des politiques d' innovation, s' y inquiète des avatars de «l' amour de la raison» en France. (En l' espèce, on peut effectivement parler d' «avatars», dans la mesure où, étymologiquement, cette expression signifie: incarnations successives d' une divinité). Plus précisément, l' O.C.D.E. estime que cet amour de la raison, caractéristique de la société française, s' y est transformé en «passion pour le discours et négligence de la pratique» et déplore que la formation et la sélection s' effectuent «sur l' abstraction et sur le verbe», en raison précisément des effets négatifs d' une telle tendance sur la recherche et l' innovation.¹⁴

Le jeu du formel

De tels points de vue sur le refus du réel permettent facilement de comprendre le comportement qui lui est associé: la préférence pour le formel. Il s' agit, en fait, de deux aspects d' un même phénomène. Le refus du réel est l' aspect négatif, la préférence pour le formel l' aspect «positif». En d' autres termes, le réel est ignoré non pas tellement parce qu' il paraît indigne de toute considération, mais surtout parce que le formel est considéré comme préférable, plus stimulant, plus gratifiant.¹⁵

Plus précisément, observe J.Y. Caro, «l' attraction formaliste se repère dans une communauté scientifique lorsque se constitue un sous groupe significatif de chercheurs manifestant deux dispositions. La première est une propension à s' engager dans la production de théories dites pures, c' est-à-dire préoccupées de principes premiers. La seconde est un manque d' intérêt pour le test des énoncés théoriques. Se développe alors une littérature théorique, relativement déconnectée de l' empirie, dont le principe dynamique essentiel est l' introduction d' innovations conceptuelles et formelles. En quelque sorte, on voit croître une bulle théorique spéculative sur des fondamentaux empiriques relativement inchangés». Cette croissance est telle «qu' il y a eu, au cours de ces dix ou douze dernières années une sorte de surréaction du système de la science économique à l' attraction formaliste», cette surréaction se marquant notamment par «l' extrême tolérance de la profession au choix des hypothèses, la quasi indifférence à leur pertinence empirique» et «faisant que la connaissance économique se prive d' un apport

considérable, celui que pourrait jouer l'observation des faits dans le tri des hypothèses». ¹⁶

Pareillement, dans son ouvrage précité sur le capitalisme adulte, A. Bienaymé dénonce «les excès d'un formalisme dont l'usage se répand dans les sciences sociales au détriment de notre connaissance de la substance des phénomènes étudiés» (p. 20). Plus précisément, l'excès de formalisme aurait conduit la science économique à reposer trop exclusivement sur une représentation abstraite du marché, alors que le «capitalisme adulte» se caractérise en fait par une conjonction des forces du marché et du jeu des organisations; ou, en d'autres termes, par une «économie mixte», non au sens traditionnel de partage de propriété entre secteur public et secteur privé, mais dans le sens spécifique de partage des actions économiques entre marché, entreprise et Etat. Plus particulièrement, c'est par l'effet du «goût de la majorité des économistes pour l'abstraction formaliste» que M. Vernières explique pourquoi la science économique s'est peu attachée aux problèmes de la relation entre formation et emploi, ces derniers se prêtant mal, au moins dans un premier temps à la formalisation. ¹⁷

Cette tendance à une formalisation exclusive est souvent associée à l'usage excessif des mathématiques et dénoncée par ceux là même qui les pratiquent avec discernement. Ainsi, observe M. Allais, «on ne peut qu'être frappé de l'abus croissant du formalisme mathématique. On tend à oublier que le véritable progrès ne consiste jamais dans l'exposé formel... Beaucoup plus de soin est apporté à l'élaboration mathématique des modèles qu'à la discussion de leur structure, de leurs hypothèses et de leurs résultats en fonction de l'analyse des faits. Aujourd'hui on n'a que trop souvent l'impression que l'économie est simplement considérée comme un prétexte pour faire des mathématiques, et que la beauté des démonstrations est préférée à la ressemblance avec la réalité. Des théories souvent magnifiques du point de vue esthétique sont construites à partir d'hypothèses douteuses ou même en contradiction avec les faits». ¹⁸ En bref, confirme J.Y. Caro (op. cit. p. 33), «l'habileté mathématique est devenue un critère plus important que la pertinence empirique»; dénonçant ainsi les jugements à l'emporte-pièce, fondés sur la seule agilité en mathématiques dont il est fait plus généralement une consommation ostentatoire.

Quelle que soit leur pertinence de tels jugements pourraient être contestés s'ils se limitaient à quelques auteurs particulièrement isolés. Mais tel n'est pas le cas. Relativement nombreux sont les économistes à dénoncer un tel état de chose, depuis J. Austruy pour lequel il s'agit là d'un essai «pour rendre la banalité insolite par l'habillage mathématique» (op. cit.) jusqu'à M. de Vroey dénonçant le choix préférentiel d'«hypothèses qui se prêtent à la démonstration mathématique, même si elles trahissent des traits essentiels du réel». ¹⁹ Un colloque sur «les mathématiques dans l'économie» était même organisé à l'Université de Dijon au cours duquel le professeur Bienaymé reprochait à celles-ci de «privilegier l'unité et la cohérence du raisonnement au détriment de sa pertinence», regrettait que les commentaires ne prennent pas plus le «soin de souligner ce que les conclusions devaient aux prémisses», faisait le procès d'une «spécialisation qui, par excès de formalisme logique, devient oublieuse de l'objet principal dont elle traite», remarquait, plus généralement, que «la virtuosité mathématique peut enfanter des êtres qui demeurent étrangers à la réalité économique

censé les inspirer» et plaidait pour «l'éclectisme des approches et la reconnaissance du fait que le progrès des connaissances est un processus partagé»; l'économie mathématique n'ayant pas «le monopole de la découverte des vérités fondamentales en économie ni même simplement celui de la rigueur intellectuelle». ²⁰

Faut-il préciser aussi que ce débat ne se limite pas aux économistes de langue française et agite également leurs collègues anglo-saxons. ²¹ Bien plus, l'inquiétude face à l'excès de la formalisation mathématique en économie gagne les universitaires d'autres disciplines, tel le Pr Allegre, géologue, pour lequel, contrairement aux sciences humaines (histoire, sociologie, ethnologie) qui «ont innové en empruntant plus à la logique et aux modes de raisonnement des sciences de la nature qu'aux mathématiques», l'économie «est à un stade beaucoup plus préoccupant. Elle a choisi d'investir beaucoup de travail et de talent dans la formalisation mathématique et, chemin faisant, elle a perdu le contact avec le réel» et risque même d'aboutir à une «dictature de l'ignorance». ²²

Selon les auteurs qui en ont fait la critique, cette préférence pour le formel est qualifiée de «scolastique» (dans l'appréciation précitée de H.A. Simon), voire de «survivance de la scolastique médiévale» (W. Beveridge) ²³ qualifiée aussi de «métaphysique» (S.C. Kolm, op. cit), de «logique formelle» (Tubiana, op. cit.), de «syllogisme du moyen-âge» (J. Lecerf dans le Monde) ou encore de «langage parfaitement logique et abscons» et de «casuistique» selon B. Maris (op. cit.); avec cette différence, observe l'auteur que les jésuites qui la pratiquèrent étaient infiniment plus tolérants... La théorie est alors considérée non comme un effort d'explication de faits observés mais comme un langage dans lequel tout peut être dit pour autant que la syntaxe soit respectée.

Un tel dispositif langagier permet une argumentation procédant par démonstrations formalisées et débouchant sur des résultats qui, eux-mêmes, peuvent donner lieu à consensus et à critique et, en toutes hypothèses, à développements cumulatifs. Cet exercice, que certains n'hésitent pas à qualifier «d'ordre esthétique ou ludique» revient à construire les discours par rapport à d'autres discours et aboutit à «un édifice de discours tellement complexe que l'auteur serait souvent incapable, si on le lui demandait et s'il le tentait, de reconstruire le fil qui le lie au réel». Dès lors, «la surenchère dans la sophistication se nourrit d'elle-même: alimentée par l'appareil universitaire elle foisonne à l'infini, avec le plus souvent, un divorce croissant par rapport à la démarche scientifique». ²⁴

La loi du nombre

Ainsi le «jeu formel» est-il conforté par la «loi du nombre». Cette loi est, bien sûr, contestée par les plus lucides, y compris parmi les économistes ayant la meilleure formation mathématique. A cet égard M. Allais dénonce la «tyrannie des doctrines dominantes et des idées dominantes des establishments» (op. cit.). A l'opposé de leur tyrannie «le principe majeur de la discipline scientifique, c'est toujours douter de ce que l'on considère comme vrai, d'être toujours prêt à examiner favorablement les opinions adverses et aider les recherches tendant à infirmer les propositions en lesquelles on peut croire...».

Pareillement, comme on l' a observé au seuil du présent texte, S.C. Kolm assimile ces doctrines dominantes à un «rouleau compresseur central». Il y a là, remarque-t-il plus précisément «une entreprise gigantesque, mobilisant des milliers de chercheurs dans le Monde, publiant un flux continu et imposant de théories, de théorèmes..., avec en gros et malgré les divergences de résultats une unité d' optique (le célèbre homo oeconomicus) que l' on ne trouve, de loin, dans aucune science humaine... Cet «homme économique» se contente de maximiser son intérêt individuel, défini a priori, avec des capacités de calcul sans limite. Bien que l' on trouve aussi quelques héros plus intéressants et plus humains dans la littérature économique, cette approche reste largement dominante. Elle permet, en effet, d' agréables traits, permettant de se dispenser de connaître la psychologie, et même d' annoncer aux sociologues que l' on va leur expliquer toutes leurs questions».²⁵

Pourtant, continue l' auteur, «malgré tous ces efforts, cette discipline a des résultats plutôt décevants...: des travaux rigoureux et souvent imaginatifs, mais à l' utilité problématique, soit parce que l' on peut soutenir le contraire sans que la méthode scientifique stricte tranche; soit parce que l' ensemble de variables considérées est trop partiel». Ainsi, malgré le caractère dominant de l' économie purement formelle, les économistes qui prennent leurs distances avec cette orientation, qui en constatent le poids excessif et en contestent les résultats ne sont pas, comme on l' a observé, des exceptions isolées. Bien que minoritaires, ils constituent une minorité agissante et souvent de grande qualité puisque, par définition, hors de la masse des opportunistes.

Cependant, si les critiques relatives à la domination de l' économie pure et à l' imperméabilité au réel sont relativement nombreuses, les explications, voire les justifications à cet état de chose, sont plus rares. Aussi convient-il de s' interroger sur les causes, bonnes ou mauvaises, de ce phénomène.

EXPLICATIONS ET «JUSTIFICATIONS» DE L' IMPERMEABILITE AU REEL

Ce serait à son tour manquer d' esprit scientifique que de condamner a priori ces phénomènes d' imperméabilité au réel, en ne s' attachant qu' aux explications critiques. Les difficultés de l' expérimentation en économie, la nécessité de l' abstraction, le caractère furtif de certains faits économiques peuvent justifier plus ou moins les orientations de l' économie pure. Le principe d' objectivité implique de pratiquer l' «analyse en partie double» et de balancer les explications critiques par les justifications possibles. Plus précisément, avant de passer aux justifications, on peut distinguer les dures explications «culpabilistes» des simples explications «cliniques», voire aussi des explications «stratégiques». Pour les premières, il y a une véritable FAUTE, passive ou active, de la science économique. Pour les secondes, il s' agit seulement d' une MALADIE tout à fait involontaire où la bonne foi du «patient» ne saurait être en question. Pour les dernières, l' évolution de la science économique résulterait des stratégies mêmes des économistes, en ce qui concerne leur INTERET individuel et social.

Explications «culpabilistes»: L' économie fautive (ou de la facilité à l' irresponsabilité)

Depuis longtemps les juristes distinguent les fautes légères et passives, consécutives à une simple et souvent passagère négligence, des fautes lourdes et actives, qui, sans aller nécessairement jusqu' à l' intention de faire dommage n' excluent pas, pour autant, la conscience de ce dommage et, en cas d' «infraction continue», la persistance du comportement «coupable». Même s' il ne s' agit pas ici de jouer les censeurs, de prétendre séparer les bons des mauvais, il peut être intéressant, en caricaturant quelque peu pour les besoins de l' exposé, de distinguer de façon analogue, la culpabilité «passive» de la culpabilité «active».

1) La «culpabilité passive»: les tentations de la facilité

La recherche scientifique consiste dans l' acquisition de connaissances nouvelles et utiles, au sens large de l' utilité; c' est-à-dire dans l' acquisition de connaissances originales et inédites répondant soit à une demande d' application immédiate, soit à une demande d' information fondamentale.²⁶ Dès l' instant où ce progrès utile est réalisé, il y a recherche scientifique, quand bien même l' acquisition des connaissances nouvelles ne nécessite pas le jeu d' un appareil sophistiqué: les véritables idées et connaissances nouvelles étonnent souvent par leur simplicité, même si elles nécessitent parfois un long travail d' exploration ou de maturation. Or, comme l' observe L.H. Summers, «il est beaucoup plus facile de montrer sa virtuosité technique que de contribuer à l' accroissement du savoir. C' est malheureusement beaucoup moins utile».²⁷ Et l' auteur d' ajouter: «De bonnes données empiriques disent ce qu' elles ont à dire, quelle que soit la façon dont elles sont analysées. C' est dans une large mesure leur simplicité qui les rend convaincantes. Les physiciens ne se battent pas pour découvrir une façon de plus en plus élaborée d' observer la chute des pommes. Au contraire, ils ont fait de grands progrès parce que la théorie a su tirer parti du large éventail de phénomènes empiriques. La macro-économie pourrait progresser de la même façon. Mais ce progrès paraît peu probable tant que les théoriciens auront recours à cet appareil d' une pseudo-réalité stochastique pour affronter les données du réel».

De telles observations sur l' imperméabilité au réel en tant que solution de facilité ont été effectuées par d' autres auteurs, tantôt de façon plus feutrée; tantôt, au contraire, avec une certaine brutalité. Ainsi, dans le genre plutôt feutré, S.C. Kolm estime que la faveur dont bénéficie les adeptes de l' économie pure tient au fait que «ce sont ceux qui font le minimum de remous».²⁸ Plus particulièrement, l' attribution de nombreux prix, parmi les plus prestigieux, se ferait dans cette orientation, car les jury seraient assurés qu' en raison même de la pureté du raisonnement aucune réalité postérieure ne permettra aux adversaires de prétendre que cette théorie est absurde.

Par contre, c' est avec moins de nuances qu' H. Brochier opte pour un «positivisme» et un «empirisme méthodique»; caractérisé par un «souci de preuve, une volonté de se référer à des faits incontestables quand il faut choisir entre des idées rivales». L' attitude contraire, observe-t-il sans indulgence, «me paraît accorder une confiance excessive à un a priorisme trop facile et révéler trop souvent le souhait caché de certains théoriciens de se soustraire à la contrainte exaspérante que représentent les tests».²⁹ Dans le même esprit, A. Merlin, directeur des études économiques de Saint Gobain, observe que «si on

laisse jouer le réflexe académique, la tendance naturelle est de se rabattre sur des instruments dociles, nourris de données prémâchées, plutôt que d'aller au charbon», encore qu'il serait «beaucoup plus passionnant de mettre des noms, des lieux et des dates, de voir dans quelle mesure les comportements réels sont conformes ou non aux schémas théoriques». ³⁰ Cependant, c'est avec les idées émises sur l'«irresponsabilité des économistes» que le procès devient le plus sévère et la «culpabilité» expressément active.

2) La «culpabilité active»: les conséquences de l'«irresponsabilité»

Une explication intéressante, de l'imperméabilité au réel est, en effet, donnée par B. Maris. Certes, selon cet auteur, - et cette évidence doit être rappelée - les économistes ne sont intrinsèquement ni meilleurs, ni pires que les autres scientifiques. Simplement ils évoluent dans un domaine caractérisé par «l'irresponsabilité» (op. cit.), c'est-à-dire, au sens strict et juridique du terme, dans un domaine où les erreurs ne donnent pas lieu à sanction. Ainsi, en médecine, même s'il n'y a pas stricte «obligation de résultat» ³¹, les professionnels peuvent être amenés à répondre judiciairement de leurs erreurs et fautes, cette appréciation de l'erreur et la prise en compte de ses conséquences étant, il est vrai, assez variable selon les pays. Au contraire, en économie, les scientifiques ne sont pour ainsi dire jamais interpellés sur les conséquences éventuelles de leurs avis. Même lorsque les effets pervers de telle politique économique, menée sur leurs conseils, sont flagrants (inflation, chômage, déficit du commerce extérieur, entreprises en difficulté etc...), ils ne sont pas inquiétés, ni a fortiori inculpés et condamnés.

Certes, il n'en ira pas nécessairement toujours ainsi; et, peut être, un jour, les économistes subiront le sort des médecins, autrefois particulièrement respectés et ménagés, et aujourd'hui souvent contestés et inquiétés. De même que, par un retour excessif du balancier, le médecin se trouve, de plus en plus, en face d'un véritable «créancier», exerçant son «droit à la santé»; de même l'économiste aura peut être affaire à des commanditaires qui exigeront des résultats prévisibles et parfaitement garantis. ³² Déjà, le développement des «recherches sur contrat» pourrait constituer un premier pas en ce sens, dans la mesure où les «appels d'offre» se font de plus en plus impérieux et tendent à dicter les orientations et à faire dire les résultats avant même le commencement des travaux.

Cependant, les chercheurs qui n'ont pas trouvé, les auteurs qui sont en retard, les professeurs qui ne sont pas à jour, les experts qui se sont trompés ne sont pas encore mis à l'amende et ne vont jamais en prison! Dès lors, la nature humaine, même pas plus mauvaise qu'ailleurs, étant ce qu'elle est, il est évidemment tentant de rester dans le cocon de l'économie pure, à l'abri du contact salissant des données concrètes, à l'abri du risque d'infirmité par l'observation empirique, à l'abri des contraintes d'actualisation, tout au moins dans la mesure où les faits vont plus vite que les idées.

Faut-il aller jusqu'à conclure, comme le fait A. Bonnafous, à l'absence pure et simple d'une «morale du savoir» (op. cit.) dans une certaine économie. Pour notre part, nous pensons qu'il n'y a atteinte à la morale que dans le cas où il y a préjudice direct à autrui. Dans un ouvrage de jeunesse, sur «La répartition des activités économiques» ³³ nous avons suggéré, par un emploi différent du mot moral, qu'existe, en matière d'emplois un «tertiaire de moralité», composé d'effectifs que les progrès généraux de la

productivité nationale rendent superflus aux besoins de la production et de la consommation; mais qui, pour des raisons évidentes de justification sociale, en viennent à s'employer dans des activités sans grande utilité, autre que pour eux mêmes. De telles situations s'observent plus précisément lorsque la demande d'emploi crée l'offre d'emploi. Or, si la demande et finalement l'offre d'emploi en économie spéculative se développent sans qu'il soit porté tort aux autres formes d'économie, il n'y a pas, à proprement parler, atteinte à la morale, surtout dans un pays suffisamment riche pour s'offrir le luxe de certains gaspillages. A la limite même, les économistes pragmatiques, étant moins nombreux, risquent de bénéficier d'une rente de rareté. La notoriété d'économistes empiriques comme J. Fourastié ou A. Sauvy aurait-elle été aussi grande si tous leurs collègues leur avaient emboité le pas? Par contre, à partir du moment où une école quelconque en matière scientifique prétend, sans raison, au monopole de l'infailibilité et de l'excellence et s'efforce d'exercer sur les autres écoles des effets d'exclusion, il y a préjudice direct, donc atteinte à la morale, atteinte d'autant plus paradoxale que cette école risque en fait d'être la moins utile à la société et à l'avancement des connaissances.

De toutes façons le procès en culpabilité, active et même passive, n'est qu'une attitude extrême. Sans aller jusque là, il est possible d'avancer que l'économie n'est pas vraiment fautive, mais simplement «malade» de quelques travers qui la rendent plus ou moins imperméable. A l'explication culpabiliste de l'imperméabilité succède alors une explication que l'on pourrait qualifier de «clinique»...

Explications cliniques: L'économie malade (ou du «sous-réel» au «sur-réel»)

Avec ces explications, la science économique serait victime d'une certaine tendance à l'«autisme», qui la conduirait à fonctionner en circuit fermé, en négligeant ou minimisant le réel; ou encore victime d'une tendance voisine, que nous qualifierons de «sous-réel», tendance qui la conduirait à ne tenir compte que d'aspects partiels, limités du réel.

A cet égard, la notion d'autisme est expressément développée par M. Beaud, qui en fait le titre même de son article précité. Partant tout simplement, avec le Robert, de la définition de l'autisme comme «détachement de la réalité extérieure accompagné d'une vie intérieure intense»; constatant effectivement qu'il y a détachement avec la situation précédemment évoquée de «discours sur le discours» (plutôt que d'analyse des faits); constatant aussi que ce discours sur le discours mobilisant d'innombrables auteurs, modifiant là une hypothèse, exploitant ici une variante («si possible de haute sophistication»), il y a effectivement vie intérieure intense; l'auteur pose sans hésiter un diagnostic d'autisme. Parmi les centaines, peut être les milliers d'articles publiés chaque mois, précise-t-il, «une proportion impressionnante se présentent comme essentiellement coupés du monde économique!». Et paradoxalement certains auteurs, plutôt favorables à la théorie pure, lui apportent des arguments supplémentaires dans la mesure où ils écrivent, par exemple avec J. Lesourne, que précisément «la théorie pure... s'efforce surtout de répondre à des questions soulevées par la construction de la théorie elle-même.³⁴

Mais, bien sûr, c'est dans le cadre d'études expressément critiques que les tendances à l'autisme sont plus spécialement relevées. Ainsi, dans «L'attraction formaliste» (op.

cit., p. 19), J.Y. Caro, bien qu' axé surtout sur d' autres explications à caractère sociologique et stratégique, constate «l' hermétisme croissant de la littérature d' économie pure» et remarque que, par suite, l' accès à cette littérature «devient malaisé pour un économiste non spécialiste» et qu' à fortiori, pour le non économiste même cultivé, «la fermeture à la consommation est quasi totale». De même, tel économiste d' entreprise dénonce «le rideau de fer» établi par une certaine économie universitaire (A. Merlin, op. cit. p. 5). Plus précisément, observe-t-il «la thèse selon laquelle les scientifiques devraient se garder de toute préoccupation utilitaire - et, par conséquent S' abriter derrière un ésotérisme inévitable - ne tient guère: on peut sans doute l' admettre pour certains d' entre eux, dont le niveau de réflexion les place au firmament des grands créateurs, des véritables découvreurs. Mais, par définition, les génies sont rares. Pour le gros des travailleurs de la science économique, il y aurait évidemment tout à gagner à ce que le fruit de leurs travaux soit plus directement utilisable.³⁵

De manière plus générale, en dépassant le cadre de la seule science économique, en s' attachant à la psychologie, et en s' inspirant quelque peu du mythe platonicien de la «caverne», J. Fourastié observait malicieusement que «la pensée de l' homme le satisfait parce qu' elle est le produit de son propre cerveau. Nous ne sommes pas plus fâchés d' engendrer des idées qui ne décrivent pas le réel, que nous sommes fâchés d' engendrer des enfants qui ne sont que des hommes... L' homme produit de la pensée humaine et il n' y a ni à s' étonner ni à se plaindre si cette pensée n' a aucun rapport avec le monde extérieur». On pourrait aussi ajouter aux vues de l' auteur en disant que, à la manière de la loi de Parkinson, les chercheurs consomment leur propre produit.

Toujours dans le domaine de l' «autisme», une seconde explication à la fuite devant le réel était donnée par J. Fourastié. Il s' agit de ce phénomène qu' il qualifiait, selon les cas, d' «idée unique», d' «unicité de la pensée claire». En effet, non seulement, nous sommes complaisamment satisfaits par les produits spontanés de notre cerveau, mais encore, ce cerveau n' engendre qu' une pensée à la fois. Il nous souvient même de l' avoir entendu dire que la différence entre Dieu et l' Homme pourrait bien résider dans l' aptitude immédiate et synthétique du premier à saisir le Monde tout à la fois dans sa totalité et sa complexité et l' infirmité du second, réduit à des vues précaires et partielles, s' égrenant laborieusement, les unes après les autres, sans possibilité de coexistences simultanées. Élégante et séduisante définition de la divinité qui serait bien près de convertir les plus mécréants...

Surtout, écrivait-il (op. cit. p. 108) «l' unicité de l' entendement n' est pas seulement un goulot d' étranglement qui oblige les pensées à se suivre les unes les autres au lieu de coexister dans la conscience. Elle est aussi une intolérance qui chasse, refuse une pensée au profit d' une autre». Dès lors, si un problème est évoqué, l' idée qui arrive la première, souvent la plus banale, la plus traditionnelle, voire la moins fondée, occupe la place, se renforce de ses auxiliaires, des habitudes et des émotions qui lui sont liées, et ainsi bloque le cerveau à son profit, en interdisant l' accès aux idées neuves ou malchanceuses qui n' ont pas d' alliées ou ne sont pas arrivées à temps. Or, ces idées en place sont rarement celles consécutives à l' observation expérimentale du monde extérieur. Pour la pensée spontanée et même pour la pensée «rationnelle», la réalité intérieure, fruit de notre propre cerveau, est plus confortable, paraît plus sûre que la réalité extérieure. Mais, bien sûr, cette linéarité imposée par l' unicité de la pensée claire est rarement accordée à la complexité du monde sensible. D' où le refus de reconnaître les éléments nouveaux qui

ne s'accordent pas au raisonnement. D'où, plus généralement, ces tendances aux abstractions abusives, aux généralisations gratuites, aux approximations et mutilations qui nous font «refuser avec opiniâtreté le réel dès qu'il est contraire aux idées reçues».

Toutefois, il n'y a pas toujours autisme proprement dit. Le refus du réel peut être simplement partiel. Il y a alors un phénomène «réductionniste» que nous proposons d'appeler sous-réel. Seule une partie de la réalité est reçue; mais, par un phénomène de compensation, cette partie est alors privilégiée et devient l'unique facteur d'explication des phénomènes étudiés. Ainsi, dans les années 50, Jean Fourastié reprochait à la science économique classique de se concentrer excessivement sur les phénomènes globaux à court terme et de négliger les aspects structurels et à long terme. Actuellement J. Austruy s'insurge contre «le pouvoir dévastateur des réalités immédiates» (op. cit. p. 23) cependant que M. Beaud dénonce certaines formes d'hyperspécialisation et notamment «la démarche qui consiste à apprécier et à expliquer toutes les activités humaines (actes quotidiens, mariage, délinquance, vie politique) à travers la grille de lecture de la micro-économie. Tout domaine devient marché; tout acteur se réduit à une dimension: maximiser une fonction d'utilité» (article précité). Pareillement, S. Latouche explique que la «raison économique» est déraisonnable pour au moins cinq considérations: 1) la confusion de la fin et des moyens, 2) le caractère illimité et finalement vide des objectifs poursuivis, 3) l'incompatibilité entre l'homogénéité des facteurs économiques et la diversité du monde, 4) l'irréalisme de l'hypothèse d'un sujet exclusivement rationnel 5) et finalement l'irrationalité d'une «passion» pour le calcul rationnel.³⁶

Certes, pour revenir à la fonction même d'utilité, il est quelque peu paradoxal de voir, face aux conceptions sociales dominantes, certains auteurs expliquer l'«offre d'enfant par la femme» ou la «probabilité de divorcer» par l'arbitrage entre niveau du SMIC et activité ménagère ou encore traiter du «Marché du mariage et de la famille», évoquer «l'offre et la demande de crime», ramener la vie politique et la production de lois et règlements à un simple jeu de calculs et tractations.³⁷ Il est certain que l'économiste ne peut traiter de tout et ignorer les autres sciences humaines. Cependant, en raison même de son caractère provocant, une telle attitude constitue une garantie contre les tentations monopolistes qui pourraient affecter également leurs collègues de ces autres sciences. Il n'y a pas de raison non plus pour que le mariage n'appartienne qu'au psychologue. A la limite, il est réaliste d'évoquer qu'il peut y avoir calcul dans des domaines que d'autres voudraient abusivement au-dessus de tout soupçon. L'imperméabilité au réel n'est tout de même pas particulière aux économistes.

Bien plus, si l'on voulait bien reconnaître la part des motivations économiques, de nombreux problèmes réputés difficiles ou insurmontables trouveraient leur solution. Ainsi les sociologues eux-mêmes enseignent que les «actions-qualité» dans l'entreprise ont été conduites en spéculant excessivement sur des considérations culturelles et collectives, alors qu'il aurait mieux fallu tenir compte des intérêts individuels.³⁸ Pareillement, parmi bien d'autres exemples possibles, le déficit des établissements hospitaliers ou celui des organismes de protection sociale pourraient être considérablement réduits en intéressant les personnels concernés aux économies de gestion et de prescription.³⁹

De leur côté, même les juristes, qui manifestent généralement le plus grand respect à l'égard des faits, en appuyant leurs raisonnements sur les textes et la jurisprudence,

peuvent tomber aussi dans les pièges du «sous-réel». Ainsi lorsque nous avons été requis par le Comité d'étude sur la violence et la délinquance pour une étude sur les rapports éventuels entre violence et mouvement économique, nous avons perçu, chez les pénalistes membres du Comité, une nette réticence à l'égard d'une explication économique de la délinquance. Sans aller jusqu'à se référer aux vieilles théories du «criminel né», ceux-ci considéraient volontiers la délinquance comme un phénomène autonome, sans grand rapport avec la réalité économique. Et effectivement les statistiques de la délinquance totale évoluaient de façon indépendante par rapport au mouvement économique. Cependant, en dehors de toute idée a priori, les hasards de la recherche mirent sous nos yeux, grâce aux Données sociales de l'INSEE, des graphiques représentant l'évolution de la délinquance qui distinguaient nettement celle des délinquants primaires et celle des récidivistes. Autant les courbes relatives aux récidivistes étaient effectivement sans aucun rapport avec la conjoncture, autant celles relatives aux «primaires» paraissaient liées au mouvement économique. Ici des «permanents du crime», envers et contre toute influence économique; là des délinquants de circonstance, sensibles aux situations de récession et de chômage...⁴⁰

En toute hypothèse qu'il y ait économie «sur-réelle», c'est-à-dire entièrement détachée du réel et livrée à la spéculation pure, ou «sous-réelle», c'est-à-dire limitée à un aspect partiel et spécifique de la réalité, il peut y avoir une parfaite sérénité chez les économistes concernés. Sur-réel et sous-réel résultent souvent d'un comportement d'idéalisation, d'un goût de la recherche pour la recherche, de l'art pour l'art. De même que l'évolution déroutante de certaines sociétés a résulté de principes politiques remplis des meilleures intentions, de même les errements de la science économique reposent sur des bases apparemment saines et séduisantes. Comme l'observe R. Boudon, dans un ouvrage au titre significatif, sur «l'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses», ces idées ne sont pas nécessairement des idées vicieuses, altérées par l'idéologie et la subjectivité. Elles peuvent, en fait, s'appuyer sur des raisonnements logiques qui semblent irréfutables, sur des propositions implicites inconscientes ou «méta-conscientes» que le sujet traite comme allant de soit: par exemple, face à deux théories opposées, croire que si l'une est manifestement fautive, l'autre est nécessairement vraie.⁴¹

Cependant, l'imperméabilité au réel n'est pas nécessairement aussi «innocente». Elle peut fort bien résulter non pas d'une simple «faute» (tentation de la facilité, comportement de «non-responsabilité») ou d'une sorte de «maladie» (sur-réel autistique ou sous-réel auto-centré), mais d'un comportement tout à fait conscient et stratégique, comme l'a fort bien révélé le professeur J.Y. Caro dans son analyse sociologique de «l'attraction formaliste». (op. cit.).⁴²

A suivre...

1. S.C. KOLM, «Splendeurs et misères de la science économique», Le Monde, 2.4.1991.

2. J. FOURASTIE, Les conditions de l'esprit scientifique, Paris, Gallimard, 1966, p. 67 (Pour une évocation plus détaillée, v. notre article «J. FOURASTIE: l'observation du réel en sciences économiques», Chroniques de la SEDEIS, 15.12.1990).

3. Paris, Laffont, 1977 (p. 90).

4. «The failure of armchair economics», Challenge, nov. déc. 1986, Armonk, N.Y.

5. J. AUSTRUY, *La chenille et le papillon. Economie des métamorphoses*, Cujas, 1992, p. 15.
6. B. MARIS, *Des économistes au-dessus de tout soupçon*, Paris, Albin Michel, 1990.
7. Titre même de l'ouvrage dans lequel B. PERRET et G. ROUSTANG se proposent de «dénoncer la tendance naturelle de l'économie à constituer un système normatif de représentation de la Société» (Paris, Seuil, 1992).
8. A. BIENAYME, *Le capitalisme adulte*, Paris, PUF, 1992 (p. 12).
9. Courrier de A. BIENAYME au journal *Le Monde* et, pour M. LAVOIE, «Chômage classique et chômage keynésien: un prétexte aux politiques d'austérité», *Economie appliquée*, 1986, n° 2.
10. L.H. SUMMERS, «The scientific illusion in empirical macro-economics», *Scandinavian Journal of Economics*, 2ème trimestre 1991 (extraits reproduits dans *Problèmes économiques* du 29.1.1992).
11. Cf. M. ALLAIS, «La philosophie de ma vie», *Revue d'Economie Politique*, Janvier Février 1989.
12. Talant, 1990.
13. Article de H. BROCHIER, «Critères de scientificité en économie», p. 31.
14. O.C.D.E., *La politique d'innovation en France*, Paris, Economica, 1986.
15. Tel est notamment le point de vue d'économistes d'entreprises qui dénoncent volontiers la propension excessive des français pour les idées générales et leur faible intérêt pour les réalités de l'entreprise: «s'occuper de micro-économie est sans doute moins gratifiant» (A. MERLIN, contribution au débat «A quoi sert la science économique», *Lettre de l'A.F.S.E.*, n° 22, Juillet 1994).
16. J.Y. CARO, «L'attraction formaliste», article à paraître, p. 4 (v. également du même auteur, *Epistémologie holistique de l'économie*, Thèse d'Etat, Université de Paris Dauphine, 1982 et *Les économistes distingués*, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, 1983).
17. M. VERNIERES, *Formation et emploi, enjeu économique et social*, Paris, Cujas 1993.
18. «La leçon de Maurice ALLAIS», *Le Monde des Débats*, Décembre 1993.
19. M. de VROEY, «Walras et le sacrifice du réel», *Le Monde*, 30.4.91.
20. Cf. A. BIENAYME dans les *Cahiers ou CERESA*, 1993 n° 10 (Université de Paris-Dauphine, reproduit par *Problèmes économiques* du 27.4.1994).
21. Sur le problème de la formalisation dans la littérature anglo-saxonne v. par exemple, *Methodus. Bulletin of international Network for Economic Method*, Juin 1991.
22. Entretien publié dans *Le Monde* du 30.4.91.
23. Cité par A. BONNAFOUS, dans *Le siècle des ténèbres de l'économie*, Economica, 1986. (A cet égard, M. ALLAIS n'hésite pas non plus à mettre en garde contre le «totalitarisme scolastique»).
24. M. BEAUD, «Vous avez dit autisme ?» *Le Monde*, 24.3.90.
25. S.C. KOLM, op. cit. (phrase soulignée par nous).
26. «L'utilité est l'honneur de l'économiste, comme elle est le principe et la morale de sa science» S.C. Kolm (op. cit.).
27. Op. cit. (phrase soulignée par nous).
28. Op. cit. (souligné par nous).
29. H. BROCHIER, «Fondements idéologiques et visées scientifiques en économie»

Economie et Sociétés, Octobre 1988 (série: Histoire de la pensée économique, texte souligné par nous).

30. Op. cit., p. 4-5. L' auteur distingue toutefois les domaines monétaires et financiers dans lesquels la globalité, l' homogénéité et la disponibilité des données facilitent le dialogue entre économistes et praticiens et la sphère industrielle et micro-économique où le dialogue ne parvient guère à s' établir.

31. Sauf en cas de chirurgie esthétique.

32. Dès à présent certaines catégories d' économistes peuvent être considérées comme sujettes à «responsabilité» (v. sur ce point les remarques de J.F. VIDAL dans l' annexe «Observations et commentaires»).

33. Paris, C.R.U., 1966.

34. J. LESOURNE, «Où en est la science économique ?», Le Monde, 16.10.1990 (souligné par nous).

35. On peut observer toutefois que, face aux théoriciens qui se désintéressent des applications, existent aussi des praticiens qui négligent les études. Il existe «nombre de décisions sans études, poussées en particulier par l' urgence, même si elles s' appuient néanmoins sur une expérience passée», observe R. WALLISEN (Lettre de l' AFSE, op. cit. p. 6), qui signale aussi, à l' occasion, l' existence d' «études-alibi» (dont le seul rôle est de démontrer qu' on s' intéresse à un problème), d' «études-passeport» (qui donnent à leur auteur le droit de participer à une négociation), d' «études-plaidoyer» (à l' appui d' un projet), d' «études-torpille» (dénigrant un autre projet), d' «études-bouclier» (soutenant un choix effectué) ou enfin d' «études-parapluie» (se désolidarisant d' un tel choix).

36. S. LATOUCHE, «La déraison de la raison économique», Plein-Sud, janvier 1993.

37. V. notamment B. LEMENNICIER, Le marché du mariage et de la famille, Paris, P.U.F., 1988, et, du même auteur, Economie du droit, Paris, Cujas, 1991. Cf. aussi, plus spécialement pour une analyse de l' «économisme», P. VAN PARIJS, Le modèle économique et ses rivaux, Genève, Droz, 1990.

38. M. THEVENET et J. L. VACHETTE, Culture et comportement, Paris, Vuibert, 1993.

39. Ainsi qu' il résulte notamment de l' expérience des H.M.O. aux Etats-Unis.

40. Cf. J.P. COURTHÉOUX, «Observations sur violence et mouvement économique», l' Année sociologique, 1980 et contribution au rapport du Comité d' étude sur la violence et la délinquance (tome IV), La Documentation Française, 1978.

41. R. BOUDON, L' art de se persuader des idées, douteuses, fragiles ou fausses, Paris, Fayard, 1990.

42. Cette étude a bénéficié des remarques effectuées par les participants au séminaire ADIS, et notamment par les Prs Bellon, Grangeas, Vidal, par MM. Crochet et Joshua, par Mmes Durand et Ferrand Nagel, auxquels l' auteur exprime ses vifs remerciements (en demeurant évidemment seul responsable de tout élément qui pourrait être contesté). L' importance et l' apport de ces remarques sont tels qu' à l' exception de quelques enrichissements ponctuels du texte présenté, il a paru indiqué de les relater et considérer dans une note expresse «Observations et commentaires» (p. 28).